

Réunion Statutaire du 11 septembre 2013

Chez Pierre Collé aux Sollans

Présents : Robert, Gérard G., Jean Raoul, Henri, Jean, Jean Paul, Maurice, Pierre, Marie et Marc, Vincent, Patrick.

Invités : Mme Paula Battaglini, Ghislaine Ruiz, Pr Lofti

Compte rendu : Vincent.

1) Mot du président

Il sera intégré à la prochaine lettre AVH

2) Rapports et quitus

Compte tenu de la présence de représentants du service de pédiatrie de l'hôpital, présence rendue nécessaire par la proximité de la date du loto (20 octobre), la partie *Assemblée Générale* est reportée à la prochaine réunion statutaire.

3) Et 4) Loto / service pédiatrie hôpital Aubagne

Le docteur Paula Battaglini présente la situation et les objectifs du service de pédiatrie. L'hôpital pourvoit aux besoins médicaux des enfants, mais il y a un important déficit en matière de conditions d'accueil des enfants et de leurs parents. La présence des parents aux côtés des enfants, notamment dans les chambres et la nuit est très importante pour les enfants. Actuellement, les chambres sont équipées de fauteuils et de lits de camp très anciens. Il serait souhaitable de placer dans les chambres (en particulier dans les 3 chambres parmi 9, destinées à de très petits enfants) un fauteuil-lit moderne, confortable pour que les parents puissent se reposer en tenant compagnie à leur petit, et moins encombrant que fauteuil + lit.

Un dossier nous est remis sur le type de fauteuil souhaité et un devis pour 3 unités (marque SOCOMED, modèle MARINAGO), pour un montant de 3 742,88 €.

En matière de communication, les actions suivantes ont été décidées.

- Le service pédiatrie a rendez-vous avec le Directeur de l'hôpital pour définir ce qu'il est prêt à faire pour soutenir l'opération. [Il a été décidé avec lui qu'un flyer sur le loto pourra être intégré aux bulletins de paye d'octobre à destination de tout le personnel.](#)

- Le service transmet les éléments graphiques pour permettre un travail sur l'affiche d'appel au loto. [C'est fait](#)

- Le Dr Battaglini prend contact avec Mme Béranger (La Provence) pour

introduire l'opération et nous mettre en contact. [Cela a été fait.](#)

- AVH conçoit et tire 50 affiches à poser chez les commerçants, et des Flyers à distribuer le mardi 15/10 et le samedi 19/10 sur le marché. Vincent voit le devis avec l'imprimeur.

- Gérard G. suggère que tous les petits qui seront hospitalisés reçoivent en cadeau de l'hôpital un Teddy de dimension raisonnable (entre 10 et 20 cm). Les Teddy pourraient être mis en vente le jour du loto. Cette idée est jugée excellente. Vincent étudiera la question et cherche un devis pour environ 200 oursons Teddy, càd 2 ans d'activité chirurgicale du service.

- L'hôpital s'occupera des gâteaux et de la buvette et participera à l'emballage des lots.

5) Qui fait quoi / loto ?

Maurice est responsable du loto

Patrick Gauvin crée l'affiche, *Vincent* coordonne la communication.

Pierre s'occupe des lots, *Robert* doit revoir le directeur logistique Alinéa pour finaliser les modalités de retrait des 6 ou 7 palettes qui seraient disponibles pour AVH.

Pierre s'occupe de la pose des affiches chez les commerçants avec *Patrick Cabau* ; ils seront tirés avant le 05/10 pour un affichage le 12/10.

Vincent s'occupe des devis, des tirages d'affiches et de flyers, du chiffrage et de la réalisabilité de l'opération achat et vente des Teddy.

La distribution des flyers aura lieu au marché d'Aubagne le mardi 15/10 matin et le samedi 19/10 matin. *Maurice* se propose de se libérer le mardi pour distribuer.

Il faudrait une autre personne le mardi, et 2 personnes le samedi. Merci de vous proposer à Vincent si vous êtes disponible.

6) Retour de Tunisie

Le professeur Lofti présente la suite de l'opération container du Lycée Eiffel. Il est parti en Tunisie, a suivi la trace du container, assisté à la distribution de la partie du container destinée aux villageois, et observé la mise en stock du matériel et de l'équipement destiné à l'école. Il a montré quelques photos prises sur place, avec notamment (pour la petite histoire, des jeunes du village arborant nos tee-shirts AVH).

7) Jardins et Senteurs 2014.

Notre président évoque la difficulté de la date cette année : 3 dates, semble t'il ont été évoquées l'an dernier. Le dimanche 20 avril est le dimanche de Pâques

(cela a été explicité en réunion et aucune voix ne s'est élevée à l'encontre de cette date) ; le dimanche 27 avril a lieu une manifestation concurrente (*Journées des plantes* cours Julien à Marseille) et nombre de nos exposants avaient dit l'an dernier qu'ils ne participeraient pas à J&S si c'était le 27 ; enfin le 1^{er} mai.

Le 27 est rejeté pour ne « pas aller au casse-pipe » ; le 1^{er} mai serait, on le sait par expérience rejeté par la mairie ; la date retenue par défaut est donc le 20 avril. Robert envoie le courrier à la mairie dans ce sens.

8) Et 8) Organisation des statutaires

- Une grande majorité d'entre nous, malgré la difficulté due à l'augmentation de la taille du groupe, souhaite maintenir le fait que la réunion statutaire se déroule chez l'un d'entre nous, sauf impossibilité.
- Vincent expose qu'il lui paraît souhaitable que la charge que représente l'accueil d'un groupe de 20 personnes, soit mieux répartie que ces derniers temps, et en terme de charge de travail, et en termes de coûts, car ce sont souvent les mêmes qui reçoivent, et/ou cuisinent en apportant (notamment le plat de résistance) sur le lieu de consommation.

Nous allons essayer d'améliorer les choses dans ce domaine.

Dans un premier temps, Vincent fait un premier tour de table à l'aide d'un tableau intégrant les dates de toutes les statutaires de l'année, pour voir où peuvent se passer chacune des réunions statutaires. Une fois ces lieux déterminés, il s'efforcera d'assurer la communication afin de trouver, pour chaque réunion, des modalités de cuisine sur place, d'apport de plats, etc. qui répartissent la charge de manière suffisamment équitable.

9) Sortie à l'observatoire Saint Michel

La date est fixée au dimanche 6 octobre. Robert s'occupe de savoir qui y viendra.

Prochaine statutaire le mercredi 9 octobre chez Marie et Marc. Merci de les prévenir si vous ne pouvez pas y être.